

VACANCES DE NOEL 2024-25

Accueil de loisirs des Saugeraies Gautriats Murgerets

Tel 06.60.99.49.01

Animations 6-14 ans Sennecé (restaurant scolaire)
et Saint Jean le Priche (petite salle des fêtes) Tel 06.64.64.91.26

▲▲ Lieux d'animation pour l'accueil de loisirs des Saugeraies ▲▲

Animations 6-10 ans : « Trait d'Union » situé à côté du stade de foot, Avenue Simone Veil

Animations 11-14 ans : Salle d'animation au bout du complexe sportif des Saugeraies, coté city

Rendez-vous pour chaque tranche d'âge dans leur salle d'animation

Les enfants seront ensuite répartis en fonction de leur groupe dans différentes salles du complexe sportif.

Attention à bien arriver à 10 h et à 14 h pour la répartition des groupes et des salles !!

Fonctionnement de la période

Point enfants Saugeraies 6-10 ans et 11-14 ans : du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier. Fermé les 25 décembre et 1^{er} janvier. Fermeture exceptionnelle à 16h les 24 et 31 décembre

Animations Sennecé et St Jean le Priche : du lundi 23 au vendredi 27 décembre. Fermé le 25 décembre. Fermeture exceptionnelle à 16 h le 24 décembre

Les orientations pédagogiques : Les programmes sont mis en place afin de

- ✓ Permettre la découverte de loisirs, de techniques, de l'environnement proche et lointain
- ✓ Donner des repères aux enfants et favoriser l'estime et la confiance en soi
- ✓ Favoriser l'échange et la mixité
- ✓ Développer la relation et la place des familles au cœur de l'accueil de loisirs
- ✓ D'assurer la sécurité physique et morale des enfants et familles

Organisation générale

- ✓ Les parents s'engagent à ne pas envoyer leurs enfants à l'accueil de loisirs en cas de symptômes de maladie
- ✓ Présence à la journée matin ET après-midi pour les animations aux Saugeraies
- ✓ Les enfants devront faire les activités qui leur sont proposées et sur lesquelles les parents les ont inscrits

Conditions d'inscription

- ✓ Avoir plus de 6 ans et moins de 15 ans révolus,
- ✓ Etre titulaire d'une carte J'M en cours de validité (se renseigner au point enfants loisirs PEL)
- ✓ **Un « capital d'accueil » est attribué à chacun** (au-delà, positionnement en liste d'attente)
Des activités à places limitées (sorties, animations exceptionnelles, soirées ...) sont régulièrement organisées. Voir les conditions au PEL.
Pour certaines activités, un paiement pourra être demandé à l'inscription.

Annulation et remboursement

- ✓ **Les inscriptions sont fermes, l'équipe du PEL devra être informée de toute absence (accueil, activités, sortie) au moins 48h à l'avance.**

En cas d'absence non justifiée à une activité payante : pas de remboursement si annulation moins de 48h avant l'activité, sauf présentation d'un certificat médical ou cas de force majeure.

- ✓ L'équipe d'animation se réserve la possibilité de modifier le programme d'animations en fonction de la météo, des effectifs insuffisants ou en cas de force majeure.
- ✓ Le respect des horaires, notamment pour les sorties, est impératif. Les retards non justifiés ne donneront pas lieu à remboursement.
- ✓ En cas d'absences répétées et/ou non justifiées, l'enfant pourra être retiré des accueils et activités pour laisser la place à d'autres enfants.

